

Comment fonctionne le Service des urgences ?

Prioriser les urgences vitales pour sauver un maximum de personnes : le personnel des urgences travaille avec une **échelle de tri graduée de 1 à 5** qui permet de définir précisément la gravité d'un cas.



La notion d'urgence peut être très différente de celle ressentie par la patiente/le patient.

DEGRÉ 1

AIGU

Situation pathologique pouvant entraîner la mort, la perte d'un organe ou d'un membre si la prise en charge n'est pas IMMÉDIATE.

Objectif : installation immédiate en zone de soins spécifiques.

Chaque seconde compte !

DEGRÉ 2

URGENT

Situation pathologique n'engageant pas le pronostic vital, mais SUSCEPTIBLE DE S'AGGRAVER RAPIDEMENT.

Objectif : installation en zone de soins spécifiques et évaluation par un médecin le plus rapidement possible.

DEGRÉ 3

SEMI-URGENT

Situation pathologique potentiellement sérieuse ou significativement complexe. La situation nécessitera probablement des examens complémentaires.

Objectif : installation en zone de soins spécifiques.

DEGRÉ 4

NON URGENT

Situation pathologique jugée stable, ne présentant pas un risque vital pour le patient.

Patient qui aurait pu être pris en charge par son médecin traitant. Il aurait aussi pu appeler la garde médicale au **0900 144 033***.

Le FACTEUR TEMPS n'est pas un élément déterminant.

DEGRÉ 5

NON URGENT

Situation pathologique MINEURE.

Patient qui aurait pu être pris en charge par son médecin traitant. Il aurait aussi pu appeler la garde médicale au **0900 144 033***.

Le FACTEUR TEMPS n'est pas un élément déterminant.